

MESURES ET SERVICES : COVID-19

Version du 23 avril 2020

SANTÉ PHYSIQUE			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
Pandémie COVID-19	A) Application de mesures préventives afin de protéger son entourage et soi-même.		<ul style="list-style-type: none"> - Distanciation sociale : Sortir de la maison et se déplacer qu'en cas de nécessité. Garder une distance de 2 m (6 pieds) avec les autres. - Se laver les mains régulièrement. - Portez un masque de manière préventive. - Interdiction de rassemblements. - S'isoler durant une période de 14 jours lors d'un retour de voyage. <p>Guide auto-soins</p>
Contagion confirmé ou soupçonné à la COVID-19	A) Ligne info. Covid-19 Évaluation téléphonique et orientation dans les services. ----- B) Soins personnels	1-877-644-4545 514-644-4545 -----	A) Vous présentez un symptôme épidémiologique ou un facteur de risque? <ul style="list-style-type: none"> - S'isoler. - Contacter la ligne info. Pour évaluation préliminaire. Les délais d'attente sont parfois importants. Armez-vous de patience! - Vous serez orientés dans les services. <p>-----</p> <p>Guide auto-soins</p>

SANTÉ PHYSIQUE			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
Autres problèmes de santé non urgent	A) Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles Du lundi au vendredi. Tous les rendez-vous se feront par téléphone. 1-Sans rendez-vous médical 2- Sans rendez-vous infirmier 3- Sans rendez-vous travailleur social. 4-Rendez-vous avec votre médecin de famille. 5-Sans rendez-vous infirmier jeunesse -----	514 937-9251 poste 7302 Clinique jeunesse 514-937-9251 Poste 6243 -----	SRV médical et RV avec votre médecin de famille: Appeler à partir de 8h, on vous attribuera un rendez-vous téléphonique. SRV infirmier et SRV travailleur social: Appeler la centrale téléphonique et demandez à parler avec l'infirmière du sans rendez-vous ou l'accueil psychosocial. *Un RDV en personne pourra vous être attribué si jugé nécessaire, suite à votre rendez-vous téléphonique. -----
	B) Groupe de médecine familiale de l'hôpital de Verdun Tous les rendez-vous se feront par téléphone. 1-Sans rendez-vous médical pour les personnes sans médecin de famille (samedi). 2-Rendez-vous avec votre médecin de famille. (du lundi au vendredi)	SRV médical : 514-416-4862 RDV avec médecin de famille : 514-765-7325	Sans rendez-vous médical : Appelez la centrale de sans rendez-vous ou inscrivez-vous au portail en ligne et on vous assignera un RDV téléphonique. Rendez-vous avec votre médecin de famille : Appeler le secrétariat. Un RDV téléphonique vous sera attribué. *Après votre consultation téléphonique, un RDV en personne pourra vous être attribué si jugé nécessaire.
Urgence médicale	Se présenter dans une urgence hospitalière ou contacter le 9-1-1. COVID-19 : Rendez-vous à l'urgence seulement si vous avez des difficultés respiratoires (difficulté à respirer au repos ou impossibilité de respirer en position couchée).		

SOUTIEN MATÉRIEL ET FINANCIER			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
<p>Perte ou baisse de revenus en lien avec la COVID-19</p>	<p>A) Prestation canadienne d'urgence (PCU)</p> <p>Prestations destinés à offrir un soutien financier aux travailleurs ayant perdu leur emploi en raison de la COVID-19.</p>	<p>Agence du revenu du Canada.</p> <p>*Attention, Les demandes doivent être présentées à des jours précis. Veuillez consulter le calendrier</p> <p>Comment présenter une demande?</p> <p>1-Par Internet : Créer un compte Mon dossier de l'ARC et connectez-vous pour faire une demande</p> <p>2- Par téléphone : 1-800-959-2019</p> <p>Site officiel de l'ARC sur la PCU</p>	<p>Critère d'admissibilité :</p> <p>A) 15 ans et plus qui résident au Canada; B) qui ont arrêté de travailler en raison de la COVID-19 ou qui sont admissibles aux prestations régulières ou de maladie de l'assurance-emploi; C) Revenu d'au moins 5 000 \$ en 2019 ou dans les 12 mois précédant la date de leur demande; D) Prévoir être sans revenu d'emploi ou de travail indépendant pendant au moins 14 jours consécutifs au cours de la période initiale de quatre semaines. Pour les périodes de prestations suivantes, ils s'attendent à ne pas avoir de revenu d'emploi.</p> <p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestations disponible à partir du 6 avril 2020. - Duré maximale des prestations : 15 semaines. - Montant : de 500\$/sem. Imposable. - Tous les travailleurs ayant cessé de travailler en raison de la COVID-19 doivent présenter leur demande à l'ARC à compter du 6 avril. - Les travailleurs ayant déjà présenté une demande d'assurance-emploi avant cette date, verront leur demande transférer vers l'ARC. - Pour les demandes de prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations pour proches aidants, les prestations de pêcheur et les prestations de Travail partagé, vous devez présenter votre demande à l'assurance-emploi. <p>* Les personnes non admissibles à la PCU et à AE pourront déposer une demande d'aide de dernier recours. D'autres mesures fédérales pourraient toutefois voir le jour sous peu.</p>

SOUTIEN MATÉRIEL ET FINANCIER			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
<p>Perte ou baisse de revenus en lien avec la COVID-19...Suite</p>	<p>B) Programme d'aide temporaire aux travailleurs (PATT COVID-19)</p> <p>Programme d'aide financière destiné à répondre aux besoins des travailleurs qui, en raison d'un isolement pour contrer la propagation du virus COVID-19, ne peuvent gagner en totalité leur revenu de travail et qui ne sont pas admissibles à un autre programme d'aide financière.</p>	<p>Gouvernement du Québec en partenariat avec la Croix-Rouge.</p> <p>Téléphone : 1 877 644-4545</p> <p>Comment présenter une demande ?</p> <p>1- Utiliser l'Outil pour déterminer le programme qui répondrait à votre situation.</p> <p>2- Si l'outil vous indique que vous êtes admissible au Programme d'aide temporaire aux travailleurs, remplir le formulaire en ligne pour faire une demande de réexamen administratif.</p>	<p>Critères d'admissibilité :</p> <p>E) Avoir contracté la COVID-19 ou ils présentent des symptômes;</p> <p>F) Avoir été en contact avec une personne infectée;</p> <p>G) Revenir de l'étranger.</p> <p>Aussi ces travailleurs de doivent pas être admissible :</p> <p>H) À une indemnité de leur employeur;</p> <p>I) À une assurance privée;</p> <p>J) À d'autres programmes gouvernementaux.</p> <p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide financière : 573 \$ par semaine, durant 14 jours d'isolement. - L'isolement doit être ordonné par une autorité gouvernementale.

SOUTIEN MATÉRIEL ET FINANCIER			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
<p>Maintien en emploi des personnes œuvrant dans le secteur des services essentiels</p>	<p>Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE)</p>	<p>Téléphone- Revenu Québec : 1 800 267-6299</p> <p>Informations sur le PIRTE</p> <p>Comment présenter une demande?</p> <p>Dès maintenant : -S'inscrire à Mon dossier pour les citoyens; -S'inscrire au dépôt direct en ligne.</p> <p>Dès le 19 mai : -S'inscrire en ligne en visitant la page suivante.</p>	<p>Critère d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailleur à temps plein ou à temps partiel d'un secteur lié aux services essentiels. - vous gagnez un salaire brut de 550 \$ ou moins par semaine; - vous avez un revenu de travail annuel d'au moins 5 000 \$ et un revenu total annuel de 28 600 \$ ou moins; - vous êtes âgé d'au moins 15 ans au moment où vous faites la demande des prestations offertes dans le cadre du PIRTE; - vous résidiez au Québec le 31 décembre 2019 et vous prévoyez résider au Québec tout au long de l'année 2020. <p>Voir la liste des secteurs essentiels</p> <p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes admissibles recevront un montant de 100 \$ par semaine pendant 16 semaines, rétroactivement au 15 mars 2020. - Revenu Québec effectuera des vérifications lors de l'analyse des déclarations de revenus de 2020 et récupérera les sommes payées en trop, s'il y a lieu. - Si votre revenu total annuel dépasse le montant maximum admissible d'ici la fin de l'année, vous devez communiquer avec Revenu Québec. Notez que, si vous étiez admissible lorsque vous avez fait votre demande des prestations, Revenu Québec récupérera seulement les sommes payées en trop et ne vous imposera pas de pénalité. - Votre demande doit obligatoirement être effectuée en ligne à partir du 19 mai et au plus tard le 15 novembre 2020.

SOUTIEN MATÉRIEL ET FINANCIER			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
Revenus modestes	A) Report des déclarations d'impôt fédéral et provincial	<p>Téléphone -ARC : 1-800-267-6999</p> <p>Voir les Changements apportés en matière d'impôt et de prestations : l'ARC et la COVID-19</p> <p>Téléphone - Revenu Québec : 1 800 267-6299</p> <p>Foire aux questions de mesures d'assouplissement pour les citoyens et entreprises de Revenu Québec</p>	<p>La date butoir pour présenter ses déclarations d'impôts et faire le paiement des montants dus est repoussée. Aucune pénalité ni intérêt ne seront appliqués avant ces dates.</p> <p>Particuliers : Date de production: 1 juin 2020 Date de paiement du solde dû : 1 septembre 2020.</p> <p>Travailleurs indépendants : Date de production: 15 juin 2020, date de paiement du solde dû : 1 septembre 2020.</p> <p>*Attention, cette mesure entraînera également le report des prestations et autres mesures fiscales.</p>
	B) Paiement spécial de la prestation canadienne pour enfants (PCE)	<p>Téléphone -ARC: 1-800-387-1194</p>	<p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 300 \$ de plus par enfant sera alloué aux familles par l'intermédiaire de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) pour 2019-2020. - Cette prestation sera versée dans le cadre du paiement prévu de l'ACE en mai.
	C) Paiement spécial crédit d'impôt sur la TPS	<p>Téléphone- ARC : 1-800-387-1194</p>	<p>Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - verserons un paiement spécial unique à partir du 9 avril par l'intermédiaire du crédit pour la taxe sur les produits et services pour les familles à revenu faible ou modeste - La prestation supplémentaire moyenne sera de près de 400 \$ pour les personnes seules et de près de 600 \$ pour les couples.

SOUTIEN MATÉRIEL ET FINANCIER			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
Revenus modestes...SUITE	D) Moratoire de 6 mois sur le remboursement des prêts d'études	Aide financière aux études du gouvernement du Québec	<ul style="list-style-type: none"> - Report automatique. Aucune démarche à entreprendre. - Aucun paiement à faire. - Aucun intérêt ne sera ajouté sur la dette.
Difficultés liées au logement	<p>A) Suspension des audiences</p> <p>B) Suspension de l'effet de jugements</p> <p>C) Suspension des visites de logements</p>	<p>Régie du logement Téléphone : 514 873-2245</p> <p>Regroupement Information Logement (RIL) le groupe logement de Pointe-Saint-Charles Téléphone : 514 932-7742</p>	<p>A) Suspension des audiences jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire. Seules les audiences relatives aux matières soulevant un risque pour la santé ou la sécurité d'une personne et celles concernant l'émission d'une ordonnance d'accès au logement sont maintenues.</p> <p>B) Les effets de toute décision qui autorise la reprise d'un logement ou l'éviction du locataire d'un logement sont suspendus, de même que les effets de toute décision ou de tout jugement qui ordonne l'expulsion du locataire ou de l'occupant d'un logement, sauf si le logement a été reloué avant le 17 mars 2020 et que cette suspension empêcherait le nouveau locataire de prendre possession des lieux.</p> <p>C) Recommandation de suspendre les visites des logements jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire</p>

SOUTIEN MATÉRIEL ET FINANCIER

SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
<p>Difficultés liées au logement...Suite</p>	<p>D) Report de paiement de facture d'Hydro-Québec</p> <p>-----</p> <p>E) Mesures de soutien hypothécaire</p> <p>-----</p> <p>F) Report du paiement de taxes foncières municipales</p>	<p><u>Hydro-Québec</u></p> <p>Téléphone : 1 (888) 385-7252</p> <p>-----</p> <p><u>Société canadienne d'hypothèques et de logement (SHDL)</u></p> <p>Communiquez avec votre institution financière.</p> <p>-----</p> <p>Ville de Montréal : <u>COVID-19 : quand et comment payer son compte de taxes municipales</u></p>	<p>D) Suspension jusqu'à nouvel ordre des frais de retard applicables aux factures impayées et report du paiement possible sans interruption de service d'électricité. Aucun frais ou pénalité applicable sur les retards ne sera applicable à compter du 23 mars 2020.</p> <p>-----</p> <p>--</p> <p>E) Engagement des banques canadiennes à soutenir les propriétaires aux prises avec des difficultés découlant de la COVID-19.</p> <p>Plusieurs outils ont été mis en place par la SHDL pour aider les banques à soutenir les emprunteurs. Ces outils comprennent le report des paiements, une nouvelle période d'amortissement de prêt, la capitalisation des arriérés d'intérêts et d'autres frais admissibles, et les modalités spéciales de remboursement.</p> <p>-----</p> <p>F) Tous les propriétaires d'immeubles à Montréal sont concernés par ce changement. Que vous soyez un particulier ou une entreprise, vous avez jusqu'au 2 juillet 2020 pour payer le 2e versement de vos taxes foncières annuelles. Il s'agit du compte de taxes que vous avez reçu au début de l'année.</p>

SOUTIEN MATÉRIEL ET FINANCIER			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
Sécurité alimentaire	Réorganisation des services de dépannage alimentaire de Pointe-Saint-Charles	Action-Gardien Consulter la liste des services essentiels ouverts à Pointe-Saint-Charles	Plusieurs ressources communautaires à Pointe-Saint-Charles réorganisent leurs services pour répondre aux besoins essentiels de la population en période de pandémie. Voir ici la liste complète des organismes et services œuvrant à Pointe-Saint-Charles . Cette liste à mise à jour plusieurs fois par semaine.
Difficultés à répondre à ses besoins essentiels en raison du confinement	<p>A) Jumelage/ entraide bénévole à Pointe-Saint Charles Coalition de groupes de la Pointe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emplettes - Autres besoins <p>-----</p> <p>B) Emplettes</p>	<p>Demande des résidents, contactez Lily. Téléphone : 514-596-4444 poste 0</p> <p>Demandes des groupes communautaires, contactez Pierre Riley. Téléphone : 514-256-7676</p> <p>-----</p> <p>Lulu événements Description du service offert</p> <p>Téléphone : 514-409-4790 Courriel Covid-19@luluevenements.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Laissez un message avec vos coordonnées sur la boîte vocale et on vous rappellera pour répondre à votre demande ! ----- - Passez votre commande par téléphone ou par courriel avant 16h pour une livraison le lendemain. Aucune livraison disponible les fins de semaine. - Préparez la liste d'item suivant les catégories suivantes : fruits et légumes, produits de boulangerie, viandes, produits laitiers, autres achats essentiels (ex: pharmacie). - Paiements en espèce ou par virement Interac.

SOUTIEN MATÉRIEL ET FINANCIER			
SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
<p>Animal de compagnie: difficulté à subvenir aux besoins de base de votre animal de compagnie.</p> <p>Quoi faire avec mon animal si je tombe malade de la COVID-19?</p> <p>Quoi faire si mon animal contracte la COVID-19?</p>	<p>Dons de nourritures en provenance de différents fournisseurs (Mondou, Royal Canin Canada, Little Bear).</p>	<p>Service téléphonique qui regroupe l'ensemble des ressources communautaires œuvrant à Montréal. Composez le 2-1-1 entre 8 :00 a.m. et 6 :00 p.m, 7/7.</p> <p>La SPCA de Montréal vous offre un plan adapté à votre situation</p> <p>Le DR Sarah Sharp, vétérinaire secouriste pour IFAW (fonds international pour la protection des animaux)</p>	<p>En composant le numéro, vous serez redirigé vers un organisme de votre quartier qui sera en mesure de vous aider.</p> <p><u>COVID-19 : Qui prendra soin de vos animaux?</u></p> <p><u>Réponses aux questions les plus courantes sur le COVID-19 et la santé de vos animaux</u></p> <p>À l'heure actuelle, rien ne prouve qu'un animal puisse transmettre la maladie à un humain. Toutefois, ce dernier peut transmettre le virus à un autre animal. Les contacts entre eux sont de ce fait à superviser afin d'éviter les complications.</p> <p>Consultez votre vétérinaire en cas de doute pour connaître les soins adéquats à administrer.</p> <p>Les Centres de contrôle des maladies (CDC) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) conseillent aux personnes malades et susceptibles de diffuser le virus de prendre des précautions supplémentaires lorsqu'elles manipulent leurs animaux de compagnie. En toute prudence, le CDC recommande de vous isoler de vos animaux domestiques lorsque vous êtes malade, tout comme vous le feriez avec un autre membre de votre foyer. Si possible, d'autres membres du foyer doivent s'occuper de vos animaux domestiques jusqu'à votre guérison.</p>

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL			
SITUATION/PROBLÈME	RESSOURCES /POUR QUI?	CONTACTS	INTERVENTION
Anxiété, stress ou déprime face à la pandémie	<p>Pour tous et toutes, pour les parents, enfants, aîné-e-s, travailleurs du réseau de la santé et communautaire</p> <p>Consulter les renseignements du gouvernement du Québec sur la pandémie afin d'obtenir la bonne information</p>	<p>Page «Des trucs et des ressources qui font du bien en temps de pandémie» dans la section ressources du site web de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles</p> <p>Site du gouvernement du Québec sur la COVID-19</p> <p>Page COVID-19 du site de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles</p>	<p>Tenter de voir le niveau de détresse de la personne.</p> <p><u>Si cela affecte grandement son fonctionnement</u> : la référer à l'accueil psychosocial de la CCPSC ou son intervenant.</p> <p><u>Si le stress vécu est léger</u> : La référer à la section ressources du site de la Clinique et idéalement faire un suivi afin de s'assurer que son état ne se détériore pas.</p>
Détresse psychologique anxiété et isolement social causé par la pandémie et ses effets (perte d'emploi possible, difficultés familiales)	<p>Faire appel à son intervenant ou appeler à l'accueil psychosocial.</p> <p>Appeler les lignes d'aide et d'écoute téléphonique en dehors des heures d'ouverture de la CCPSC ou pour une aide ponctuelle immédiate.</p> <p>Pour tous</p>	<p>Accueil psychosocial de la Clinique : Service disponible par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 15h30 au 514 937-9251 poste 7248.</p> <p>Tel-Aide, accessible jour et nuit, sept jours sur sept, pour les gens qui souffrent de solitude ou de stress, qui vivent de la détresse ou qui ont besoin de se confier. 514 935-1101</p>	<p>1-Voir si la situation peut être gérée uniquement en offrant du support.</p> <p>2-Si cela n'est pas suffisant, la référer à l'accueil psychosocial de la CCPSC ou lui donner les numéros des lignes d'écoute.</p> <p>3-Si vous évaluez que la situation nécessite une réponse immédiate et rapide et que la personne désire obtenir de l'aide la référer aux centre de crise ou aux urgences.</p> <p>4-Si vous sentez que votre sécurité ou que la sécurité de la personne est en danger immédiat (plan de suicide ou d'homicide clair, désorganisation importante) et qu'elle refuse d'avoir de l'aide : 911.</p>

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL			
SITUATION/PROBLÈME	RESSOURCES /POUR QUI?	CONTACTS	INTERVENTION
	<p>Pour les familles et les jeunes de PSC</p> <p>Pour les jeunes</p> <p>Pour les parents</p> <p>Pour les aînés</p>	<p>Écoute Entraide, organisme communautaire qui soutient les personnes aux prises avec de la souffrance émotionnelle. 514 278-2130 ou 1 855 EN LIGNE (365-4463)</p> <p>Service d'intervention téléphonique pour prévenir le suicide 1 866 APPELLE (277-3553)</p> <p>Ligne d'écoute et de conseils pour les parents et jeunes de PSC Aide disponible en direct de 10h à midi du lundi au vendredi. Possibilité de laisser un message pour un retour d'appel par la suite. 514-937-9251 poste 6339</p> <p>Tel-jeune- service d'écoute par téléphone, 1800-263-2266. textos 514-600-1002 ou clavardage et courriel sur le site de l'organisme service ouvert en continu.</p> <p>Jeunesse j'écoute-Service d'écoute par textos de minuit à 7h- texter parler au 686868 ou par téléphone au 1-800-668-6868 24/24 7/7</p> <p>ligne parents- 1-800-361-5085 ou clavardage sur le site de l'organisme entre 2h du matin et 22h30.</p> <p>Tel-aînés au 514-353-2463</p>	

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL			
SITUATION/PROBLÈME	RESSOURCES /POUR QUI?	CONTACTS	INTERVENTION
SITUATION DE CRISE	Pour les adultes	<p>Centre L'Autre Maison : Présentement offre des suivis intensifs par téléphone. Offre de service d'hébergement uniquement en cas de crise suicidaire et de désorganisation importante. (514) 768-7225</p> <p>Urgence de l'institut Douglas : 6875, boulevard Lasalle, Verdun (Québec) H4H 1R3 <u>Adulte uniquement</u> se présenter 24H/24. Présentement accepte uniquement la personne en détresse (aucune possibilité d'accompagnement à moins d'atteinte majeure). Il évalue uniquement les cas de priorité 1 à 3. Les cas de priorité 4 et 5 sont retournés à la maison et référé à leur CLSC.</p>	<p>1-Voir si la situation peut être gérée uniquement en offrant du support.</p> <p>2-Si cela n'est pas suffisant, la référer à l'accueil psychosocial de la CCPSC ou lui donner les numéros des lignes d'écoute.</p> <p>3-Si vous évaluez que la situation nécessite une réponse immédiate et rapide et que la personne désire obtenir de l'aide la référer aux centre de crise ou aux urgences.</p> <p>4-Si vous sentez que votre sécurité ou que la sécurité de la personne est en danger immédiat (plan de suicide ou d'homicide clair, désorganisation importante) et qu'elle refuse d'avoir de l'aide : 911.</p>
	Pour tous	<p>Info social 811 offre des services de référence en cas de situation qui nécessite une réponse rapide.</p>	
	Pour les familles	<p>CAFE : Service d'aide aux familles en crise qui ne reçoivent pas déjà de services de la CCPSC. Pour obtenir les services contacter le 811 info-social ou l'accueil psychosocial de la CCPSC.</p>	
	Pour les enfants de 0 à 17 ans	<p>Urgence de l'hôpital Montréal pour enfants : 1001 boul. Décarie Montréal (Québec), H4A 3J1 <u>Urgence pour santé mentale et physique</u> pour Enfants de 0 à 17 ans.</p>	

SOUTIEN À LA FAMILLE			
SITUATION/PROBLÈME	RESSOURCES/POUR QUI?	CONTACTS	INTERVENTION
<p>Fermeture des écoles. Responsabilités parentales accrues en matière de garde.</p>	<p>Pour les parents qui ont besoin d'un service de garde</p>	<p>SOS-Garde 1 888 767 7330</p> <p>Services de garde d'urgence</p> <p>Ministère de l'éducation 1 855 336-8568</p>	<p>Liste des services essentiels pouvant avoir droit aux services de garde d'urgence</p> <p>Les parents qui souhaitent avoir accès à ce service peuvent cliquer sur le localisateur de services de garde. Ces derniers doivent ensuite communiquer directement avec le service de garde de leur choix.</p> <p>Si fréquentation de la maternelle ou du primaire (4 à 13 ans), services de garde d'urgence sont ouverts dans certaines écoles. Voici la liste.</p> <p>Suggestion du gouvernement de vérifier dans l'entourage la possibilité de garde offert par des adolescents.</p>
<p>Responsabilités parentales accrues en matière de stimulation éducative.</p>	<p>Pour les enfants et leur famille.</p> <p>Section 1 : Jeux et activités éducatives.</p> <p>Section 2 : Cours en ligne, leçons et activités pédagogiques.</p>	<p>Familles en action</p> <p>En1ère classe –parents</p> <p>www.ecoleouverte.ca</p>	<p>Offre d'activités virtuelles hebdomadaire animées par les éducateurs et éducatrices. On doit devenir membre du groupe Facebook.</p> <p>Des activités éducatives et pédagogiques pour tous les goûts, pour tous les âges. Aussi disponible sur les réseaux sociaux.</p> <p>Parcours scolaire autonome pour tous les enfants du préscolaire à la 5^e année du secondaire.</p>

SOUTIEN À LA FAMILLE			
SITUATION/PROBLÈME	RESSOURCES/POUR QUI?	CONTACTS	INTERVENTION
		Sac d'école virtuel Allo-prof La clef	<p>Sac d'école virtuel, du primaire à l'éducation des adultes.</p> <p>Un dossier complet sur comment apprendre tout en étant en congé. Vous y trouverez aussi des trucs, astuces et conseils pour les élèves de 1^e année du primaire à la 5^e année du secondaire (onglet niveaux scolaires).</p> <p>Des vidéos, des démos pour compter, lire, écrire et s'amuser en famille.</p>
Violence Conjugale Une personne vit de la violence conjugale	Ligne téléphonique en violence conjugale et pour avoir accès aux ressources d'hébergement	SOS Violence conjugale (ouvert 24 heures/24 et 7 jours/7 au 1-800-363-9010).	Service gratuite et confidentielle pour victimes de violences conjugales, peuvent orienter vers ressources appropriés incluant hébergement pour victimes et leurs enfants. **Pour pistes d'intervention en violence conjugale SVP voir annexe A**
Un enfant témoin de violence conjugale dont les parents ne mettent pas sur place les moyens de protection. S'il y a risque imminent pour la personne	DPJ (francophone) Batshaw Youth and Family Services (anglophone ainsi que les communautés juives) Services d'urgences policières	DPJ : 514-896-3100 Batshaw : 514-935-6196 911	La LPJ (Loi sur la protection de la jeunesse) prévoit que la DPJ <i>doit</i> intervenir si un enfant est souvent exposé à la violence conjugale ou familiale et que ses parents ne prennent pas les moyens pour mettre fin à la situation. L'intervenant doit signaler à la DPJ dans ce contexte.

DEUIL / RESSOURCES SPIRITUELLES

SITUATION/PROBLÈME	MESURES/RESSOURCES	CONTACTS	DÉTAILS
<p>Deuil lié au COVID 19</p> <p>Besoin de support individuel</p>	<p>Ressources du gouvernement de Québec</p> <p>Lignes d'écoutes</p> <p>Ressources de soutien psychologique (surtout par téléphone ou vidéoconférence)</p>	<p>Pour tous</p> <p>1-888-LE DEUIL (1-888-533-3845)</p> <p>Le service ANDC-AIDE du Centre de Relation d'aide de Montréal, Albatros-Montréal</p> <p>Albatros Montréal 514-255-5530</p> <p>Portes orange 514-503-3700</p> <p>Centre de ressources pour homme de Montréal (CRHM) 514-355-8300</p> <p>Nova l'ouest de l'île 514-695-8335</p> <p>Parents orphelins 1-844-DEUILBB,</p>	<p>Je suis en deuil d'une ou de personnes chères en raison de la pandémie</p> <p>Le deuil chez l'enfant et l'adolescent</p> <p>Ligne d'écoute sans frais s'adressant à toute personne vivant un deuil à la suite du décès d'une proche (offert par Tel Écoute/Tel Aînés), 10h à 22h, 365 jrs/année</p> <p>Thérapie en relation d'aide gratuit pour 10 sessions (frais d'inscription 50\$)</p> <p>Bénévoles formés pour répondre aux besoins des personnes vivant un deuil.</p> <p>Collectif de professionnels offrant des services de qualité et abordable.</p> <p>Groupe de soutien pour hommes en deuil. Suivi psychosocial.</p> <p>Offre gratuitement des programmes pour personnes endeuillées (adultes et enfants)</p> <p>Service d'entraide destinée aux parents vivant un deuil périnatal. Ligne d'écoute et cafés-causeries.</p>
<p>Besoin de support collectif</p>	<p>Groupes de soutien (seulement pertinent lors du levé des ordres de distanciation sociale)</p>		

DEUIL / Ressources spirituelles			
SITUATION/PROBLÈME	RESSOURCES/POUR QUI?	CONTACTS	INTERVENTION
Enfants ou jeunes vivant un deuil	Ressources du gouvernement de Québec	Maison Mombourquette Pour enfants et adolescents et leurs familles	Regroupement de services pour personnes vivant un deuil (beaucoup de ressources actuellement fermés dû au COVID 19, à vérifier s'ils offrent des services suite à la pandémie) Le deuil chez l'enfant et l'adolescent MALADIE À CORONAVIRUS COVID-19: Le deuil chez l'enfant et l'adolescent
	Lignes téléphoniques	1-888-LE DEUIL (1-888-533-3845) Deuil-jeunesse : 1-855-889-3666	Ligne d'écoute sans frais s'adressant à toute personne vivant un deuil à la suite du décès d'une proche (offert par Tel Écoute/Tel Aînés), 10h à 22h, 365 jrs/année Panoplie de services offerts aux jeunes et leurs familles vivant un deuil. Service payant mais possibilité de faire une demande de subvention
	Dépliants	Faire face au chagrin : Documents Section ressources – documents importants	Le cimetière de Mont Royal offre plusieurs dépliants sur comment faire face au deuil, spécifiquement : Aider les enfants à comprendre la mort
	Livres pour les 0-6 ans	Liste de livres de référence pour les jeunes enfants	Voir Jennifer Côté-Naud (poste 6310) qui a une liste de livres pour des jeunes enfants vivant un deuil.

DEUIL / Ressources spirituelles			
SITUATION/PROBLÈME	RESSOURCES/POUR QUI?	CONTACTS	INTERVENTION
Ressources spirituelles	Clinique Communautaire PSC- Expertise en accompagnement pour personnes âgées en accompagnement spirituelle	Alexandra Harthel, TS équipe SAD Poste 7272. Ne pas référer les usagers directement à Alexandra	Alexandra peut offrir du soutien téléphonique aux personnes âgées ayant besoin de support spirituel (multi-religions). Ayant peu de temps disponible, elle pourrait évaluer avec l'intervenant la pertinence et la priorisation
	Centre islamique Kadidjah	Hommes (en anglais): Ashk 514-934-7684 Femmes (bilingue) : Fatima 514-994-0553	Communauté musulmane de Pointe-Saint-Charles et environs offrant du support spirituel et de l'aide en général aux personnes musulmanes dans le besoin. Soutien en plusieurs langues disponibles.
	Paroisse catholique Saint Charles	514 932-5335	Le curé est disponible pour des rencontres individuelles (francophone)
	Paroisse catholique Saint Gabriel	Pour parler avec Father McCrory 514 937-3597	Le curé Father McCrory disponible pour rencontres individuelles (anglophone)
	Redemption Ministries Inc.	514 938-0021	
	Salle du royaume des témoins de Jéhovah	514 935-1682	

Document réalisé par :

Lydia Bertrand-Siebert, travailleuse sociale, Myriane Roldan, psychoéducatrice, Jennifer Côté-Naud, psychoéducatrice, Maria Costa, travailleuse sociale, Tamara Achtman, conseillère-cadre aux activités psychosociales, Geneviève Lambert-Pilote, agente de communication, Martine Mars, secrétaire à l'administration coordination générale.